

# REPUBLIQUE FRANCAISE

<u>Liberté, Egalité, Fraternité</u> DEPARTEMENT DU VAL D'OISE ARRONDISSEMENT DE SARCELLES CANTON DE GOUSSAINVILLE COMMUNE EPIAIS LES LOUVRES

#### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 5 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, les cinq septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Isabelle RUSIN, Maire,

### Etaient présents :

Isabelle RUSIN, Maire

Mouhammad ABDOUL, 1er adjoint au maire

Fabienne COUPAYE, Conseillère municipale

Daniel DOUY, Conseiller municipal

Martial CLEMENT, Conseiller municipal

Kadiatou DIALLO, Conseillère municipale

Ingrid DE WAZIERES, Conseillère municipale

Sabrina MADI, Conseillère municipale

Absent non excusé :0 Absents excusés : 2

Laetitia CRESPO, Conseillère municipale donne pouvoir a Mouhammad ABDOUL, 1er adjoint au maire

Adélia GASPAR, Conseillère municipale donne pouvoir à Isabelle RUSIN, Maire

Secrétaire de séance : Daniel DOUY, Conseiller municipal

Nombre de Conseillers en exercice: 10

Présents: 8
Absents: 2
Votants: 10

Le quorum étant atteint, Madame Isabelle RUSIN, Maire, déclare la séance ouverte à 20h00. Approbation à l'unanimité du compte rendu du 09 Juin 2023

#### **DECISION MODIFICATIVE N°1**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** qu'il est notamment nécessaire de modifier le budget communal 2023 **VU** l'exposé de Madame La Maire;

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**MODIFIE** comme suit le budget communal 2023

## Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 023 : - 82 227€

Chapitre 014 - Imputation 739118 : + 82 227€

#### **Recettes d'investissement:**

Chapitre 021 : - **82 227**€

#### Dépenses d'investissement :

Chapitre 21 - Imputation à préciser en fonction des investissements restant à réaliser d'ici la fin de l'année (compte 2131 ou 2135 ou 2152 ou 2158 ou 2181). La ponction peut être effectuée sur plusieurs compte: - 82 227€ (au total).

ou chapitre 23 en fonction des investissements restant à réaliser d'ici la fin de l'année -

imputation 231 : **-82 227€**.

La séance est levée à 20h30